

## PODCAST FRENCH TO GO

Saison 4 - Episode 151

### Les vacances scolaires en France - deux semaines qui durent un mois

Si c'est la première fois que vous écoutez ce podcast, si c'est par cet épisode que vous faites ma connaissance, alors... Et bien d'abord, bienvenue et enchantée ! Ensuite... Vous avez du boulot qui vous attend - le boulot, c'est un mot familier pour parler du travail. Bref, vous avez du boulot parce que c'est le 151ème épisode, et comme chaque épisode fait environ 15 minutes, en moyenne, il vous reste un peu plus de 35 heures de français à écouter.

Mais si vous m'écoutez régulièrement, vous savez que je trouve souvent de l'inspiration dans mes cours, dans les remarques - intelligentes bien entendu - de mes élèves. Et bien c'est encore une fois le cas. Mais cette fois-ci, il ne s'agit pas d'une remarque sur le français ou la France, ou les Français. Non, cette fois-ci, c'est une question de vacances. Oui oui, de vacances. Je m'explique.

L'un de mes élèves, qui habite en France, m'a annoncé qu'il ne pouvait pas assister au cours le 4 mars prochain parce que son fils est en vacances et donc ils ont décidé de passer tous ensemble une semaine au ski. Si vous habitez en France et que vous avez, dans votre entourage, donc parmi les personnes autour de vous - la famille, les amis... Si vous connaissez des gens avec des enfants qui vont à l'école, j'imagine que l'annonce de mon élève ne vous choque pas du tout. Oui, bien sûr, c'est logique. En France, il y a ce qu'on appelle les "vacances de février". Tous les enfants ont deux semaines de vacances scolaires en février. Et très souvent, quand le budget de la famille le permet, on part faire du ski, de préférence dans les Alpes, le Jura ou les Pyrénées, donc dans des stations de ski françaises. Déjà, je suppose que certains de mes auditeurs se sont posé des questions : "Quoi ? Deux semaines de vacances ? En février ? Il y a une fête en février ? Une fête chrétienne ? Une fête nationale ?" Et bien non, il n'y a rien. Enfin, ce n'est pas complètement vrai. Il y a bien Mardi Gras, mais bon, c'est un jour, et puis ce n'est pas toujours en février. La preuve, cette année, c'est le 4 mars justement.

Pourquoi justement ? Parce que je vous rappelle que mon élève a annulé le cours du 4 mars, à cause des vacances de février de son fils... 4 mars... vacances de février. Ça ne vous choque pas, ça ? Et attendez, ce n'est pas fini. Je me souviens qu'il y a trois semaines, le même élève a demandé à changer l'heure du cours parce que son neveu était en vacances chez eux. Il ne faut pas être un expert en mathématiques pour comprendre que ce n'est pas possible d'avoir deux semaines de vacances de février qui ont commencé il y a trois semaines et qui continuent jusqu'à la semaine prochaine. On est bien d'accord, il y a un problème.

Certains d'entre vous me diront que les Français sont toujours en vacances. Et oui, ils n'ont pas tort. Ça veut dire qu'ils ont raison, qu'ils ne se trompent pas. Les Français ont beaucoup de vacances. Et les enfants français encore plus. Vous voulez savoir combien ? Pas de problème, je vais vous le dire, mais asseyez-vous d'abord. Et si vous avez des problèmes cardiaques, prenez une grande inspiration. Alors voilà : il y a 52 semaines dans une année. On est d'accord ? Et bien les enfants français ont 36 semaines de cours et 16 semaines de vacances scolaires. Pas mal, non ?



En fait, le principe est d'alterner six ou sept semaines de cours et deux semaines de vacances. Ça veut dire que les enfants vont à l'école pendant six ou sept semaines et ensuite ils ont deux semaines de vacances. C'est comme ça de septembre à fin juillet, donc jusqu'aux grandes vacances d'été. Je ne sais pas si ça vous paraît être une bonne ou une mauvaise idée. Ça permet aux enfants de bien se reposer, d'apprendre mieux, et d'être plus concentrés quand ils retournent en classe. Ils passent aussi du temps à faire du sport, à découvrir d'autres régions, et vont voir leur famille - les grands-parents habitent souvent dans une autre ville. Le problème est bien sûr pour les parents qui doivent trouver un moyen de faire garder leurs enfants. Ils doivent trouver une solution pour que quelqu'un s'occupe d'eux. Et pour les personnes qui n'ont pas beaucoup d'argent, c'est encore plus compliqué. En fait, les vacances scolaires ont beaucoup évolué au fil du temps. Autrefois, on accordait un mois de vacances en été... pour que les enfants participent aux travaux agricoles ! Oui, oui, vous avez bien entendu. Ils quittaient les cahiers pour aller travailler dans les champs. Je doute que les enfants d'aujourd'hui apprécient cette idée. Ensuite, on a accordé des vacances pour les fêtes chrétiennes, et puis on les a annulées. Ensuite on a adapté les vacances scolaires aux congés payés des parents - les congés payés, ce sont les vacances des parents, les jours où ils ne travaillent pas mais gagnent de l'argent. Encore aujourd'hui, chaque réforme de l'éducation apporte une modification. Mais les grands principes restent les mêmes : des vacances fin octobre début novembre, des vacances pour les fêtes de fin d'année (Noël et Nouvel an), des vacances en février, des vacances pour Pâques et les grandes vacances en juillet et août.

Mais revenons-en à ce truc bizarre des vacances de février en mars. D'abord, en réalité, les vacances de février ne sont pas les vacances de février. On les appelle comme ça au quotidien, dans la vie de tous les jours. Mais officiellement, elles s'appellent les vacances d'hiver. Et en fait, elles s'étalent sur un mois. Oui, deux semaines en un mois. Pourquoi ? Je vous explique.

L'idée est née dans les années 1960. Les Français aiment de plus en plus les sports d'hiver - le ski. Le problème, c'est que si tous les enfants français (et leurs parents) partent en vacances dans les stations de ski au même moment, ça pose un problème sur les routes et dans les stations de ski. Donc le gouvernement décide de diviser la France en deux zones, chaque zone étant en vacances à des moments différents. En 1972, on ajoute une troisième zone. Et c'est encore le cas aujourd'hui. On les appelle d'un nom très romantique : les zones A, B et C. Par exemple, cette année, la zone B est partie en vacances du 8 au 24 février, la zone C du 15 février au 3 mars, et la zone A du 22 février au 10 mars. Pourquoi est-ce que la zone B part avant la zone C et avant la zone A ? Alors ça, ne me le demandez pas. Je n'en sais rien. Je pense que c'est juste pour embrouiller tout le monde. Embrouiller, ça veut dire compliquer quelque chose, la rendre plus difficile à comprendre. C'est d'ailleurs aussi la raison pour laquelle les zones A, B et C ne correspondent pas au sud, au centre et au nord de la France. Ah ben non... ce serait trop facile. En gros, la zone C, c'est Paris et sa région, mais aussi la région de Montpellier et de Toulouse, dans le sud. La zone B, c'est le sud-est (Marseille, Nice) avec le nord et l'Alsace. Et la zone A, c'est tout le reste. Donc un peu comme si on coupait la France en deux, et c'est toute la zone entre Bordeaux à l'ouest et Grenoble à l'est. Si vous avez du mal à imaginer, cherchez sur Internet "carte des vacances

scolaires en France”.

Vous allez me dire que le découpage de la France en trois zones semble une bonne idée. Si tout le monde part en vacances en même temps, c’est compliqué. Mais en même temps, quand on a des cousins dans une autre zone, ce n’est pas très facile de se voir pendant les vacances... de février et de Pâques. Ah oui, parce que j’ai oublié de vous dire... pour les vacances de la Toussaint - donc octobre novembre, et les vacances de fin d’année (décembre début janvier), il n’y a pas de zones. Tout le monde est en vacances au même moment. Je vous l’ai dit, on adore compliquer les choses, en France !

Bon, et chez vous, comment ça se passe ? Les enfants sont tous en vacances au même moment ou est-ce qu’il y a un système similaire au système français ? Ils ont beaucoup de vacances ? Racontez-moi tout dans les commentaires. Je suis curieuse de savoir !

*The French to Go Podcast is produced by French Carte - Delphine Woda / [www.frenchcarte.com](http://www.frenchcarte.com), [frenchcarte@gmail.com](mailto:frenchcarte@gmail.com) - Sound : <http://www.freesound.org/people/klankbeeld/>*



*Creative Commons Attribution – NonCommercial NoDerivatives 4.0 International License*